



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE MAYOTTE

Type : Marché de service

Edition : ggg

Parution web : 0000-00-00

Parution print : 2023-12-04

EPFAM - Etablissement Public Foncier et d'Amenagement de Mayotte

Boulevard Marcel Henry Cavani BP 600 Kaweni

976000 Mamoudzou

AVIS DE MARCHE SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES PUBLICATION

Etablissement Public Foncier et d'Amenagement de Mayotte (976), Numero national d'identification : 82995000500027, Boulevard Marcel

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.epfam.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marche sont disponibles gratuitement en acces direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse a laquelle des informations complementaires peuvent etre obtenues :

Point(s) de contact susmentionne(s).

Adresse a laquelle les offres ou demandes de participation doivent etre envoyees : Par voie electronique a l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Autre(s) activite(s) : Amenagement

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHE

II.1.1) Intitule : Mission d'architecte-en-chef - Ecoparc des Badamiers _commune de Dzaoudzi-Labattoir a Mayotte

II.1.2) Code CPV principal

71000000

II.1.3) Type de marche

Services

II.1.4) Description succincte

II.1.5) Valeur totale estimee

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71200000

II.2.3) Lieu d'execution

Code NUTS : FRY5

Lieu principal d'execution : Lieu d'execution: Commune de Dzaoudzi - Labattoir a Mayotte.

II.2.4) Description des prestations

Mission d'architecte-en-chef de la ZAC Ecoparc des Badamiers : - La production des fiches de lots par categorie (equipement, lot «simple

Le present marche concerne des prestations d'architecte-en-chef de la ZAC Ecoparc des Badamiers (Lot unique):

- La production des fiches de lots par categorie (equipement, lot « simple », lot « complexe »).

- Le suivi des projets portes par les differents operateurs, en phase conception jusqu'a la delivrance du permis de construire.

II.2.5) Criteres d'attribution

Le prix n'est pas le seul critere d'attribution et tous les criteres sont enonces uniquement dans les documents du marche

II.2.6) Valeur estimee

II.2.7) Duree du marche, de l'accord-cadre ou du systeme d'acquisition dynamique

Duree en mois : 48

Ce marche peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invites a participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues electroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union europeenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme finance par des fonds de l'Union europeenne : non

II.2.14) Informations complementaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, economique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation a exercer l'activite professionnelle, y compris exigences relatives a l'inscription au registre du commerce ou de la profes

III.1.2) Capacite economique et financiere

III.1.3) Capacite technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marches reserves

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHE

III.2.1) Informations relatives a la profession

III.2.2) Conditions particulieres d'execution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'execution du marche

III.2.4) Marche eligible au MPS

La transmission et la verification des documents de candidatures peut etre effectuee par le dispositif Marche public simplifie sur presentat

Section IV : Procedure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procedure

Procedure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le systeme d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'etablissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul operateur

Justification d'un accord-cadre dont la duree depasse quatre ans : Duree exceptionnelle justifiee par la nature des prestations a executer.

IV.1.4) Informations sur la reduction du nombre de solutions ou d'offres durant la negociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la negociation

IV.1.6) Enchere electronique

IV.1.8) Marche couvert par l'accord sur les marches publics (AMP) : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) anterieure(s) relatives a la presente procedure

IV.2.2) Date limite de reception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 15 janvier 2024 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations a soumissionner ou a participer aux candidats selectionnes

IV.2.4) Langue(s) pouvant etre utilisee(s) dans l'offre ou la demande de participation

francais.

IV.2.6) Delai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre Duree en mois : 3 (a compter de la date limite de r

IV.2.7) Modalites d'ouverture des offres Date : lundi 15 janvier 2024 - 14:00

Lieu : EPFAM.

Section VI : Renseignements complementaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marche renouvelable : oui

Calendrier previsionnel de publication des prochains avis :

Renouvelable une fois par reconduction expresse pour une periode de 4 annees.

La decision de reconduction est notifiee au titulaire au plus tard 90 jours avant la date d'expiration de la periode en cours.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ECHANGES ELECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisee La facturation en ligne sera utilisee

VI.3) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargee des procedures de recours

Tribunal administratif de Mamoudzou Les Hauts du Jardin du College , 97600 Mamoudzou FRANCE. Tel. +33 026961185. E-mail : greffe

VI.4.2) Organe charge des procedures de mediation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service aupres duquel des renseignements peuvent etre obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

30 novembre 2023